

## Intervention CFDT au Conseil d'Administration Extraordinaire MGEN du 1<sup>er</sup> mars 2013

Monsieur le Président, Mesdames les administratrices, Messieurs les administrateurs

Le CE UNION, le CE MGEN centres de service et le CCE ont été informés et consultés sur le plan d'adossement de la LMDE au Groupe MGEN.

Vous avez été informés, sinon des explications de vote, du résultat des votes de ces 3 structures.

Je suis représentante de mon syndicat au CCE, mais je parle ici en tant que représentante des salariés de MGEN UNION, et si nos organisations syndicales respectives nous ont présentées, ma collègue Frédérique et moi, c'est pour représenter et défendre les salariés du siège, mais aussi à cause de nos engagements militants et parce que nous portons et pour porter certaines valeurs.

Ce préambule pour dire que nous ne pouvons qu'être en Harmonie, pardon qu'être satisfaites de la défense du régime étudiant et du « maintien du périmètre de l'emploi » des salariés de la LMDE.

Les salariés de la LMDE demandent des garanties et c'est normal, nous demandons également des garanties au nom des salariés de notre mutuelle d'accueil, MGEN UNION.

Intégrer comme en ce début 2013 une vingtaine de nouveaux collègues, c'est une chose, intégrer avant la fin de l'année 2013, 80 à 100 salariés, représente une opération d'une autre envergure qui ne peut être sans conséquences

Ces futurs collègues occupent des fonctions supports de la LMDE. A ce jour nous ne connaissons pas vraiment les métiers, les classifications qui seront précisément concernés par ces nouvelles intégrations, nous serons donc très attentifs à la façon dont ces fonctions supports seront intégrées.

Nous veillerons également à ce que les équilibres entre les arrivants de la LMDE et les collaborateurs qui sont déjà en poste soient respectés. Nous serons attentifs à la qualité des conditions de travail de tous, des nouveaux collègues comme des collègues déjà en poste.

J'imagine qu'il y aura des projets de conduite du changement pour les salariés LMDE issus d'une entreprise disons « de culture différente » et venant de vivre une réorganisation quasi pathogène. Il conviendra d'y associer les salariés MGEN UNION des secteurs qui seront concernés par les nouvelles organisations générées par ces futures intégrations.

Les prochains mois risquent d'être difficiles et nous serons vigilants pendant cette période transitoire ainsi qu'en 2014 au bon déroulement de la mise en œuvre de ce processus complexe.

La MGEN a été très transparente dans les documents transmis aux CE's et CCE, nous demandons qu'il en soit de même dans les mois qui viennent.

Encore un défi pour les salariés du Siège et leurs organisations syndicales.

Je vous remercie de votre attention.